

Informations sociales

Le volontarisme aux États-Unis : un lien social à l'épreuve

177

Mai - juin
2013

Sommaire
Numéro coordonné par Nicolas Duvoux

Introduction Nicolas Duvoux	4
Point de repère Données de cadrage sur les États-Unis Sandrine Dauphin	10

LIEN SOCIAL ET NOUVEAUX DÉFIS SOCIAUX

Partie 1	Penser le lien social aux États-Unis Camille Hamidi	16
	<i>Contrepoint</i> Une fabrique de citoyens placides ? Caroline Helfter	25
	Les politiques de lutte contre la pauvreté aux États-Unis Nicolas Duvoux	26
	Focus Robert Sampson et la permanence de l'« effet de quartier » Roberta Gardner	35
	Le système de soins de santé américain et sa réforme sous Obama Daniel Dumont	40
	Point de vue Penser la configuration des inégalités (sexe, classe, « race ») Leslie McCall	50
	<i>Contrepoint</i> La question urbaine américaine Alain Vulbeau	57

PROMOTION ET ENCADREMENT JURIDIQUE DES MINORITÉS « RACIALES »

Partie 2

Mort ou transfiguration ? Le destin juridique de la discrimination positive Daniel Sabbagh	60
« Le Citoyen est Souverain pas l'État » Comment la dénaturalisation a révolutionné la citoyenneté américaine Patrick Weil	68
Réactions à la discrimination raciale et résilience sociale dans le contexte néolibéral aux États-Unis Michèle Lamont, Jessica S. Welburn et Crystal M. Fleming	76
<i>Contrepoint</i> La sociologie en Amérique Pierre Grelley	85
Incarcération de masse et démobilisation chez les Afro-Américains Andrew J. Diamond	86
<i>Contrepoint</i> Le blues : le social à l'oral Alain Vulbeau et Jean-Gabriel Minonzio	95
Les Américains d'origine mexicaine et la dynamique de la diversité interne Tomás R. Jiménez	96
<i>Contrepoint</i> Regard sur l'Amérique d'en haut Pierre Grelley	105
Focus Vers une perspective postethnique David Hollinger	106

Les illustrations de ce numéro (couverture et dessins pages 14, 58, 108) ont été réalisées par Charlotte Moreau.

CONSERVATISME MORAL ET FAMILLE

Partie 3

Sociologie de la famille et conservatisme moral aux États-Unis Nicolas Herpin	110
Focus Conservatisme moral et familles noires américaines Nicolas Duvoux	117
Focus Le mariage gay : transformation des représentations et modes d'expression concurrentiels de la volonté populaire Ariane Zambiras	120
Une « guerre contre les femmes » ? Pas si simple Le contrôle des naissances et la politique américaine Linda Gordon avec Florence Kelley	126
Focus L'exception et la règle. Réformes de l'État-providence face à la renaissance de la violence conjugale Pauline Delage	136
Quelles politiques publiques pour concilier vie familiale et vie professionnelle ? Kimberly J. Morgan	140
Focus L'accueil des jeunes enfants aux États-Unis : une approche libérale tempérée par l'intervention publique Catherine Collombet	150
<i>Contrepoint</i> Les Américaines au travail Caroline Helfter	155
Le social en recherche Michel Legros	156
► Résumés des articles	163
► Ils et elles ont participé au numéro	166
► Bon d'abonnement ou de commande	170

Rédaction-Administration – Caisse nationale des Allocations familiales, 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, tél. : 01 45 65 52 52 Directeur de la publication – Hervé Drouet • Directrice de la rédaction – Sandrine Dauphin
• Rédacteur en chef – Jérôme Minonzio (jerome.minonzio@cnafr.fr)
• Contrepoints – Pierre Grelley, Caroline Helfter, Alain Vulbeau
• Social en recherche – Michel Legros • Secrétaire de rédaction – Monique Perrot-Lanaud
• Correctrice – Aurélie Tayar • Maquettiste – Ysabelle Michelet • Responsable du développement – Ysabelle Michelet
• Responsable des abonnements – Nicole Vatin • Gestion administrative – Évelyne Rassat
• Impression – Imprimerie moderne de l'Est (IME), 25110 Baume-les-Dames, 2 500 exemplaires - Dépôt légal n° 42786
• Numéro de commission paritaire – 1008 B 06655 • ISSN papier : 0046-9459 ; ISSN en ligne : 2101-0374

Les articles et opinions qui peuvent y être exprimées n'engagent que leurs auteur-e-s et ne reflètent donc pas nécessairement la position de la Cnaf.

Réactions à la discrimination raciale et résilience sociale dans le contexte néolibéral aux États-Unis

Michèle Lamont, Jessica S. Welburn et Crystal M. Fleming – sociologues



De l'absence de réaction à l'affrontement en passant par l'évitement, les réponses des Afro-Américains à la stigmatisation et au racisme varient en fonction de leurs répertoires identitaires, qui forment la composante culturelle de leur résilience sociale. Certains recourent aux scripts du néolibéralisme, qui magnifie le mythe national de la réussite individuelle compétitive, d'autres se réfèrent à des valeurs afro-américaines collectives.

Sur le plan théorique, cet article s'attache à montrer que l'identité nationale, les scripts produits par le néolibéralisme et les scripts relatifs à l'identité collective sont quelques-uns des principaux répertoires ou outils sur lesquels les individus s'appuient pour être reconnus et pour faire face aux problèmes qu'ils rencontrent (Lamont, 2009). Ainsi, leur résilience provient non seulement de leur force morale intérieure et de leur débrouillardise ou du soutien social (aspect souvent mis en avant à la fois dans les écrits non spécialisés et les travaux universitaires), mais aussi des répertoires qui favorisent la reconnaissance ou l'institutionnalisation et la diffusion de conceptions positives du moi individuel ou collectif. Contrairement aux psychologues sociaux qui mettent l'accent sur la résilience individuelle, nous centrons notre étude sur la composante « culturelle » de la résilience, à savoir les répertoires culturels et la disponibilité d'autres moyens permettant d'appréhender la réalité sociale (voir également Harding, Lamont et Small, 2010), dont témoignent les réactions d'Afro-Américains face à la discrimination et au racisme. Nous expliquerons tout d'abord notre approche comparative de la résilience

sociale, puis comment les Afro-Américains définissent la « meilleure attitude » face au racisme et à la discrimination.

Une approche comparative des réactions à la stigmatisation

Même si le présent article traite essentiellement des États-Unis, il s'appuie aussi sur une comparaison des réactions à la stigmatisation au Brésil et en Israël, deux pays où les frontières entre le principal groupe stigmatisé et les autres groupes diffèrent par leur degré de perméabilité et de porosité (Lamont et Bail, 2005). Dans ces trois contextes nationaux, nous nous penchons sur les réactions de membres de groupes qui sont stigmatisés pour des motifs différents et avec une intensité plus ou moins grande : 1) les Afro-Américains dans l'agglomération de New York, 2) les Afro-Brésiliens à Rio de Janeiro et 3) les juifs éthiopiens, les Mizrahis (juifs d'Orient) et les citoyens arabes d'Israël dans l'agglomération de Tel Aviv. Si les deux premiers groupes et les juifs éthiopiens ont depuis toujours été stigmatisés en raison de leur phénotype, les Mizrahis sont, eux, victimes d'une discrimination ethnique, même s'ils sont majoritaires en Israël. Quant aux Israéliens arabes, ils sont surtout stigmatisés du fait de leur identité ethno-religieuse, c'est-à-dire parce qu'ils sont arabes et non juifs (4).

Notre comparaison s'appuie sur des entretiens réalisés auprès de larges échantillons d'hommes et de femmes « ordinaires », issus de la classe moyenne ou ouvrière, dans chacun des trois contextes nationaux définis (150 entretiens aux États-Unis, 160 au Brésil et 125 en Israël). Ces individus sont « ordinaires » au sens où ils ne sont ni caractérisés par leur participation à des mouvements militants ni sélectionnés sur cette base. Ils ont été choisis en fonction de critères tels que le lieu de résidence, la profession et le niveau d'instruction. Cette approche est celle qui permet le mieux de rendre compte de toute la palette des réactions à la stigmatisation que l'on peut observer au sein d'une population, sans privilégier les acteurs les plus politisés. Elle s'est imposée en raison de l'objectif que nous nous sommes fixé : déterminer comment le renforcement de l'identité collective est susceptible d'influer sur les réactions quotidiennes au racisme.

Ces entretiens avaient pour objectif empirique de faire décrire à des membres de groupes stigmatisés les outils rhétoriques et stratégiques

Une recherche comparative

Ces recherches ont été menées par trois groupes de sociologues qui participent à une étude collaborative depuis 2005. Nous avons adopté une approche comparative, avec des procédures parallèles pour les recherches et la collecte des données. Concernant les États-Unis, l'équipe principale réunit Crystal Fleming (département de sociologie, Université Stony Brook de New-York), Michèle Lamont (département de sociologie et département des études africaines et afro-américaines, Université Harvard) et Jessica Welburn (département de sociologie et département des études afro-américaines, Université du Michigan). Les recherches sur les réactions des Afro-Américains à la stigmatisation ont été financées grâce à une subvention de la *National Science Foundation*.

qu'ils emploient face à une stigmatisation perçue (un concept large qui englobe méconnaissance, préjugés, stéréotypes, racisme, discrimination, exclusion, etc.). Les réactions à la stigmatisation peuvent être individuelles ou collectives et revêtir différentes formes : affrontement, évitement ou désamorçage du conflit, exigence d'être intégré, sensibilisation/volonté de faire changer d'attitude ceux qui ne savent pas, tentative de se conformer à la culture majoritaire ou affirmation de la spécificité, souhait de « passer outre », dénonciation de stéréotypes, ou *boundary work* (dépassement des frontières) en direction des « autres » indésirables. Parmi les réactions, on trouve aussi des stratégies de « sortie », qui consistent, par exemple, à « limiter les contacts », à « encaisser », à « ignorer les racistes » ou à « gérer son moi »

“(…) comprendre dans quels répertoires ces personnes puisaient pour décrire des situations de stigmatisation et de quelle manière elles faisaient face à ces situations.”

(Fleming, Lamont et Welburn, 2012). On observe ces réactions (y compris les décisions de ne pas réagir) aussi bien dans la sphère privée (quand les individus ressassent des expériences passées et tentent d'en dégager un sens) que dans la sphère publique (quand ils interagissent avec d'autres en réagissant à certains événements ou incidents).

Nous avons exploré les réactions à la stigmatisation en prêtant une attention particulière aux scripts nationaux et aux mythes collectifs auxquels ont fait référence les personnes interrogées, ainsi qu'à ce qu'elles considéraient comme les fondements de l'adhésion et de l'appartenance à une culture. Les critères allaient de la réussite économique à la moralité et aux similarités culturelles (Lamont, 2000). Par ce type d'approche, nous avons cherché à comprendre dans quels répertoires ces personnes puisaient pour décrire des situations de stigmatisation et de quelle manière elles faisaient face à ces situations. Nous avons également recueilli des informations sur ce qu'elles pensaient de l'égalité et des différences entre groupes humains, et sur les explications qu'elles en donnaient. Alors que les études comparatives des relations raciales sont généralement centrées sur l'idéologie politique et les structures étatiques ou sur le discours des élites, notre analyse met en relation ces idéologies avec des récits individuels portant sur le vécu quotidien, les relations intergroupes et les frontières entre groupes.

Nous examinons de plus près la situation aux États-Unis pour déterminer comment les réactions à la stigmatisation sont façonnées par : 1) les répertoires concernant les matrices de la valeur humaine qui sont associées au néolibéralisme et mettent l'accent sur la compétition, la consommation, l'individualisation et la réussite personnelle, et 2) les répertoires liés à l'identité collective afro-américaine, à sa tradition de résilience et aux critères spécifiques avec lesquels elle définit la valeur.

En nous fondant uniquement sur les questions que nous avons posées aux

personnes de l'étude à propos de ce qu'elles considéraient comme l'idéal ou comme les « meilleures attitudes » face à la stigmatisation, nous constatons que la réaction privilégiée par les Afro-Américains interrogés consiste à affronter le racisme. Une telle réaction est motivée par l'exclusion raciale *de jure* qu'ils ont subie au cours de l'histoire des États-Unis, et elle est nourrie par l'héritage persistant du mouvement des droits civiques.

Le vécu et la réaction des Afro-Américains à la stigmatisation

Que ressent-on lorsqu'on se trouve de l'autre côté d'une frontière excluante ? La plupart des hommes et des femmes afro-américains que nous avons interrogés estiment qu'on les dévalorise, qu'on se méfie d'eux, qu'on scrute leurs moindres faits et gestes, qu'on ne les comprend pas, qu'on les craint, qu'on les ignore, qu'on les évite, voire qu'on leur fait subir purement et simplement une discrimination à un moment ou à un autre de leur vie. Cette perception peut être constante pour certaines des personnes interrogées, ou fonction des circonstances pour d'autres. Voici deux exemples à titre d'illustration. Similitude frappante, il s'agit dans les deux cas d'un Afro-Américain dans un ascenseur avec des personnes qui ne font pas partie de son groupe.

Premier exemple : Marcus, un Noir qui travaille dans un tribunal, entre dans un ascenseur où se trouve déjà une Indienne d'âge moyen, employée au même endroit ⁽²⁾. Il décrit ainsi la scène : « Elle a serré son sac contre elle. J'ai failli m'évanouir, j'ai vraiment failli m'évanouir. Ça m'a anéanti. Mais c'est déjà arrivé à des frères. Bienvenue au club, mon frère. On est Noirs, on n'y peut rien ». La réaction de cette femme a déclenché un sentiment de colère et d'humiliation chez Marcus. Il explique en effet qu'il a souvent le sentiment que les gens pensent qu'il n'est pas à sa place comme employé du tribunal. Par exemple, on lui demande très régulièrement si c'est vrai qu'il travaille au tribunal et qu'il connaît des personnes qui y travaillent. Marcus prend bien soin de maîtriser ses réactions. Doit-il faire comme s'il n'avait pas perçu ce signe de mépris et passer outre ? Ou aller à la confrontation, par exemple avec cette femme, et, dans ce cas, comment ? Et quels seront les coûts de cet affrontement (sur le plan émotionnel, interactionnel et, éventuellement, juridique) ? Marcus tient à préserver sa réputation professionnelle et à se défendre. Comment concilier ces deux objectifs ? Il explique qu'il se pose fréquemment ce genre de questions lorsqu'il se sent stigmatisé. Ce dialogue intérieur répété peut faire des dégâts, être « usant au quotidien » et contribue aux grandes disparités, en termes de santé et de bien-être, entre groupes ethnoraciaux, que ce soit aux États-Unis ou ailleurs.

Second exemple : Joe, qui travaille dans le secteur des loisirs, a été

confronté à un racisme plus flagrant. Son récit est l'expression viscérale de l'impact que la colère peut avoir sur l'état de santé d'un individu stigmatisé (voir Mabry et Kiecolt, 2005). Joe s'est retrouvé dans un ascenseur avec plusieurs Blancs. Il raconte ainsi la scène : « *L'un d'eux a plaisanté sur les Noirs et les singes. J'ai dit : "Écoute, mec, je n'aime pas ce genre de plaisanteries". Il a changé d'attitude, et j'ai changé d'attitude. Toute l'énergie positive a disparu à cause d'un truc racial. Et les autres types se sont littéralement ratatinés dans un coin parce qu'ils ne voulaient pas s'en mêler... [Je me suis dit :] Il faut que je laisse tomber, parce que, sinon, je vais être entraîné dans une spirale et [je ne pourrai pas] en sortir... Mon stress augmentait. Mon seuil de tolérance diminuait, ma tension artérielle grimpait, je bouillais de colère. Grâce à Dieu, merci Jésus, quand je suis sorti de l'ascenseur, j'ai croisé un pasteur noir qui passait par là. Je lui ai demandé : "Est-ce que je peux vous parler une minute ? Il vient de m'arriver quelque chose dont j'ai besoin de parler parce que je suis à deux doigts [d'exploser]". Je travaillais là depuis une semaine et le moindre incident pouvait suffire à me faire virer. Le pasteur m'a répondu : "Tu es plus juste que moi". [À présent] j'essaie de prendre du recul [et de décider] si je vais voir les autorités [pour déposer une plainte] ».*

Joe sait qu'il doit maîtriser ses émotions, sa colère et ses impulsions s'il veut garder son travail. Il a pu faire retomber la pression grâce à sa rencontre fortuite avec un pasteur afro-américain, un homme qui fait partie du même groupe que lui et qui peut donc le comprendre. En agissant comme un amortisseur, cette rencontre lui a apporté un certain soulagement. À l'instar de la majorité des personnes que nous avons interrogées, pour évaluer les différentes réactions possibles, Joe recourt à des considérations pragmatiques, mais la réaction normative consisterait à affronter le racisme. On peut penser que ce décalage entre les réactions idéales et les contraintes situationnelles influe sur le bien-être émotionnel.

Les trois quarts des 112 Afro-Américains interrogés (au moyen d'une question ouverte) sur la « meilleure attitude » face au racisme se focalisent sur les façons de réagir (sur ce que nous appelons les « modalités » des réactions) : près de la moitié d'entre eux (47 %) privilégient l'affrontement ou la contestation du racisme et de la discrimination. Ils préfèrent « nommer le problème », « parler ouvertement de la situation » et « faire prendre conscience à l'autre que son comportement [les] met mal à l'aise », tandis qu'un tiers (32 %) préfère une stratégie de désamorçage du conflit, estimant qu'il vaut mieux faire comme si l'on n'avait rien vu ou entendu, accepter, pardonner, maîtriser sa colère ou passer son chemin. Le dernier quart des personnes interrogées privilégie une stratégie mixte : elles choisissent « de faire la part des choses et de ne se battre que lorsque cela en vaut la peine » ou de « tolérer ». Les deux tiers (65 %) ne se focalisent pas sur les « modalités », mais sur ce qu'elles considèrent comme les « outils » spécifiques permettant de répondre à la discrimination. Pour un tiers (37 %), la meilleure attitude consiste

à sensibiliser ceux qui les stigmatisent, ainsi que (dans certains cas) les autres Noirs, à la tolérance, à la diversité, au mode de vie et à la culture des Afro-Américains. Pour un cinquième (17 %), le meilleur outil est l'amélioration du niveau d'études des Afro-Américains, qui accroît leur mobilité.

Tels sont les éléments relevés dans les réponses d'un grand nombre des personnes interrogées. La large diffusion des scripts nationaux relatifs à l'histoire raciste des États-Unis, à laquelle ces personnes font souvent référence (qu'elles citent l'esclavage, les lois de ségrégation raciale Jim Crow ou ce qu'ont vécu leurs parents qui ont grandi dans le sud des États-Unis) encourage la croyance collective selon laquelle l'affrontement est une réaction légitime.

Tout aussi importantes sont leur connaissance du mouvement des droits civiques (par exemple, la lutte contre la ségrégation à l'école, les émeutes de Newark ou les marches sur Washington) et leur expérience actuelle de la discrimination sur le lieu de travail ou ailleurs. Plus précisément, sur les 302 références faites au cours des entretiens à de grands événements historiques, 30 % concernaient l'esclavage, 16 % les élections de 2008, 15 % le mouvement des droits civiques et 11 % les émeutes raciales.

Comme le suggèrent les cas de Marcus et de Joe (et comme l'observent les psychologues sociaux), l'idéal qui consiste à s'opposer au racisme est tempéré par des considérations pragmatiques ayant trait au coût (matériel, symbolique ou émotionnel) de cet affrontement. Les stratégies individuelles sont restreintes par ce que les personnes interrogées jugent possible et faisable compte tenu de leurs besoins et des ressources dont elles dépendent. En présence d'obstacles à l'affrontement, la majorité des Afro-Américains de la classe moyenne interrogés considèrent que le travail acharné et la réussite sont fondamentaux pour lutter contre l'inégalité raciale (voir également Welburn et Pittman, 2012) et pour que le rêve américain se perpétue. Nombreux sont ceux qui veulent se conformer à ce mythe collectif national crucial (Hochschild, 1995) *via* la réussite éducative et économique, et *via* la consommation que celle-ci permet. Cette réponse individualiste coexiste avec une stratégie plus collectiviste, ancrée dans une identité afro-américaine commune.

La poursuite de la commémoration de l'histoire de la discrimination des Afro-Américains (par exemple à travers l'institutionnalisation du *Black History Month*, le fait que les études afro-américaines soient aujourd'hui un champ d'investigation universitaire à part entière ainsi qu'à travers certains aspects importants de la culture populaire noire) permet aux personnes interrogées de penser qu'il est légitime de dénoncer le racisme et la discrimination et de s'y opposer. Cette orientation est moins fréquente parmi

“ (...) l'idéal qui consiste à s'opposer au racisme est tempéré par des considérations pragmatiques ayant trait au coût (...) de cet affrontement. ”

les personnes interrogées au Brésil et en Israël (Silva et Reis, 2012 ; Mizrachi et Herzog, 2012).

Dans ce projet comparatif, l'analyse plus approfondie du cas des États-Unis révèle que les Afro-Américains puisent dans deux répertoires pour réagir à la stigmatisation. Premièrement, ils recourent à un répertoire que le néolibéralisme a rendu accessible et qui est axé sur des scripts valorisant la compétition, la consommation et l'individualisation (Bourdieu, 1998), ainsi que sur les réussites personnelles (dans la lignée du fondamentalisme de marché ; Somers, 2008). Ces scripts de réaction s'accompagnent d'explications individualistes des performances médiocres, de la pauvreté et du chômage, souvent associés à une faiblesse de caractère (paresse, absence d'autonomie...), par opposition aux forces du marché et aux forces structurelles. Deuxièmement, les Afro-Américains utilisent un répertoire qui est lié à l'identité de groupe et qui célèbre une culture et des expériences collectives. Ces récits sont des sources de plaisir et de réconfort qui peuvent faire contrepoids au sentiment d'isolement et d'impuissance et, ainsi, assurer la résilience sociale. Ces répertoires mettent aussi l'accent sur la force morale et sur une histoire de la survie qui atténuent le sentiment de culpabilité et peuvent également contribuer à la résilience sociale. Enfin, comme l'a avancé Lamont (2000) sur la base d'entretiens réalisés en 1993, il existe une matrice d'évaluation alternative qui permet aux Afro-Américains de ne pas se mesurer à l'aune de la norme dominante, la réussite socio-économique. Ces répertoires alternatifs peuvent constituer des sources de résilience sociale en élargissant les critères d'intégration sociale.

Les récits nationaux qui mettent en avant l'histoire du racisme et de la lutte contre la domination raciale aux États-Unis (notamment le mouvement des droits civiques et les mouvements afro-américains tels que les *Black Panthers*) et les représentations de l'identité collective afro-américaine caractérisée par la résilience pourraient ouvrir la porte à des réactions collectives allant dans le sens de l'affrontement. Mais il se peut que les scripts qui sont au centre du néolibéralisme favorisent également, pour l'essentiel, des réactions individualistes à la stigmatisation, et tout particulièrement la mobilité individuelle.

Pour finir, nous montrons comment les différents répertoires auxquels recourent les personnes interrogées sont susceptibles d'influer sur la résilience sociale. Par exemple, si l'aspiration première à la réussite personnelle peut permettre aux Afro-Américains d'échapper à la stigmatisation via une logique agentique, autonome et universaliste (il s'agit, pour reprendre l'expression employée par l'une des personnes interrogées,

d'« obtenir les compétences requises pour obtenir l'emploi visé, et que le meilleur gagne »), elle risque aussi de réduire l'attrait des matrices d'évaluation alternatives (notamment l'idée selon laquelle les Noirs font montre de sollicitude et ont le sens de la solidarité) axées sur la moralité et qui minimisent l'importance de la réussite socio-économique et, par là même, assurent la préservation d'une image de soi positive malgré un faible statut social.

Texte traduit de l'anglais par Architecte.

Notes

1 – Les fondements de la stigmatisation sont historiquement variables, avec (par exemple) le remplacement du racisme biologique par un racisme culturel au cours de la période du post-racisme aux États-Unis (Bobo, 2011).

2 – Nous utilisons ici les termes « Afro-Américains » et « Noirs » de manière interchangeable, afin de refléter l'emploi de ces termes par les personnes que nous avons interrogées.

Bibliographie

- Bobo L. D., 2011, « Somewhere between Jim Crow and Post-Racialism : Reflections on the Racial Divide in America Today », *Daedalus : Journal of the American Academy of Arts & Sciences*, Printemps, vol. 140, n° 2, p. 11-36.
- Bourdieu P., 1998, « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, <http://mondediplo.com/1998/12/08bourdieu>
- Fleming C., Lamont M. et Welburn J., 2012, « Responding to Stigmatization and Gaining Recognition : Evidence from Middle Class and Working Class African-Americans », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 35, n° 3, p. 400-417.
- Harding D., Lamont M. et Small M., 2010, « Reconsidering Culture and Poverty », numéro spécial, *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, n° 629, p. 6-27.
- Hochschild J., 1995, *Facing Up to the American Dream : Race, Class, and the Soul of the Nation*, Princeton, Princeton University Press.
- Lamont M., 2000, « The Dignity of Working Men : Morality and The Boundaries of Race, Class, and Immigration », Cambridge, Harvard University Press ; 2009, « Responses to Racism, Health, and Social Inclusion as a Dimension of Successful Societies », in Hall P. et Lamont M. (dir.), *Successful Societies : How Institutions and Culture Matter for Health*, New York, Cambridge University Press.

- Lamont M. et Bail C., 2005, « **Sur les frontières de la reconnaissance. Les catégories internes et externes de l'identité collective** », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 2, p. 61-90.
- Mabry B. et Kiecolt J. K., 2005, « **Anger in Black and White : Race, Alienation, and Anger** », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 46, n° 1, p. 85-101.
- Mizrahi N. et Herzog H., 2012, « **Participatory Destigmatization Strategies among Palestinian Citizens of Israel, Ethiopian Jews and Mizrahi Jews** », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 35, n° 3, p. 418-435.
- Silva G. M. D. et Reis E. P., 2012, « **The Multiple Dimensions of Racial Mixture : from Whitening to Brazilian Negritude** », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 35, n° 3, p. 382-399.
- Somers M., 2008, *Genealogies of Citizenship*, New York, Cambridge University Press.
- Welburn J. et Pittman C., 2012, « **Stop Blaming "The Man": Perceptions of Inequality and Opportunities for Success in the Obama Era among Middle Class African-Americans** », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 35, n° 3, p. 523-540.

La sociologie en Amérique

Contrepoint

En employant d'emblée l'adjectif « états-unien » pour qualifier la production nord-américaine en matière de sociologie, les deux auteurs d'un petit ouvrage (*) récemment publié par *La Découverte* soulignent la singularité qui caractérise la discipline outre-Atlantique. Aux sociologies française, allemande ou sud-américaine dont l'histoire, les objets et les méthodes sont bien connues, s'ajoute ainsi un rameau original qui se caractérise paradoxalement, à l'heure de l'internationalisation croissante des programmes de recherche, par un certain repli sur des problématiques locales, par la mise en évidence d'un objet unique qu'il convient d'expliquer et par une tendance assez marquée à une espèce d'endogamie intellectuelle qui pousse à ignorer les courants étrangers.

S'il n'est pas exceptionnel pour un sociologue, quelle que soit sa nationalité, de privilégier la proximité tant géographique que culturelle pour choisir ses objets de recherche, il est en revanche plus rare de constater un renfermement sur le national aussi rigoureux qu'aux États-Unis au cours des trente dernières années.

Ce constat repose sur un examen des canaux de diffusion des travaux sociologiques, qui a été réalisé à partir d'une analyse des sommaires des quelque deux cents revues spécialisées publiées aux États-Unis dans les années 1980. Les auteurs s'appuient pour ce faire sur les modalités de fonctionnement de la principale association professionnelle, l'*American Sociological Association* (ASA) dont ils soulignent deux évolutions principales. Ils remarquent d'abord l'émergence d'un régime épistémologique s'approchant de celui des sciences de la nature, indiqué par le format imposé des articles de l'*American Sociological Review* : formulation des hypothèses, exposition des données, discussion. Ils notent ensuite la forte spécialisation interne à la discipline, traduite par l'augmentation du nombre de sections de l'ASA qui constituent autant de sous-champs autonomes et la conséquence de cette spécialisation qui peut conduire à passer sous silence des pans entiers de la discipline.

L'ouvrage propose un tableau d'ensemble d'une sociologie qui est souvent évoquée mais dont les orientations sont finalement assez peu connues. Son option est de privilégier la description de la sociologie telle qu'elle se fait, point de vue qu'on peut qualifier de pragmatique et qui semble désormais intéresser davantage le lecteur américain que la construction théorique qui avait ses faveurs jusque dans les années 1960. Six champs thématiques ont été retenus par les auteurs (L'économie, les organisations, la ville, la culture, les mouvements sociaux et le droit) en raison, semble-t-il, de leur fécondité et de leur exemplarité par rapport à la discipline dans laquelle ils s'inscrivent. Il faut savoir gré aux auteurs d'avoir réussi à établir cet état des lieux dans le cadre d'un ouvrage aussi condensé.

Pierre Grelley

(*) Christin A. et Ollion E., 2013, *La sociologie aux États-Unis aujourd'hui*, Paris, éd. La Découverte.